



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation avec création / modification d'une voirie communale.

Les demandeurs sont la SA Grandjean rue de la Fagne d'Hi 1 à 6600 Bastogne et la SRL Immo Ponette rue de la Procession 5 à 6687 Bertogne.

Les terrains concernés sont situés à Sterpigny, 6673 Gouvy et cadastrés 4^{ème} division, section A n°751D, 1921A.

Le projet consiste en **la création d'un permis d'urbanisation de 19 lots en vue d'y construire 15 habitats unifamiliaux et une zone collective constituant un espace de convivialité (lots 16 et 17). Le lot 18 est exclu du périmètre du permis d'urbanisation, il est destiné à recevoir une cabine électrique. Le lot 19 représente la nouvelle voirie à rétrocéder à la commune.**

L'enquête publique est réalisée pour les motifs suivants :

Création et modification d'une voirie communale (article D.IV.41 du CoDT, article 24 et suivants du Décret du 6 février 2014 sur les voiries communales).

L'enquête publique est ouverte le 16 novembre 2022 et clôturée le 16 décembre 2022.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Service urbanisme, Bovigny 59, 6671 Gouvy :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h ;
- Le samedi de 10 h à 12 h ou les après-midis (uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance aux numéros suivants : 080/29 29 25 – 29 29 36)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59, 6671 Gouvy
- par télécopie au numéro : 080/29 29 39
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gouvy.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 16 décembre 2022 à 11h au service urbanisme de l'Administration Communale de Gouvy.

La Directrice générale,
Delphine NÈVE

La Bourgmestre,
Véronique LÉONARD